



La garantie d'une conformité dans son application des lois et réglementations

SNCF est dotée d'une direction juridique cumulant les fonctions traditionnelles de ce type de direction avec celle d'une **direction de la conformité**. Dans ce cadre, parmi ses missions de conformité, elle est chargée, par délégation du Président, de prévenir les risques d'infractions aux lois et réglementations.

La conformité du Groupe repose sur une organisation à plusieurs niveaux. Le directeur juridique et de la conformité Groupe s'appuie sur le **département conformité**. Cette entité est chargée du déploiement, de la mise en œuvre des modalités de suivi des programmes de conformité, du contrôle et de l'évaluation des dispositifs, du suivi de l'actualisation de la cartographie des risques et des plans d'action. Elle anime le réseau de référents conformité au sein des directions de SNCF et de ses filiales. En Nouvelle-Aquitaine, des référents conformité sont identifiés pour relayer ces dispositions.



La clause de non-conflit d'intérêts

Le Groupe SNCF évolue dans un environnement de commandes publiques, d'ouverture à la concurrence et d'internationalisation, susceptible d'engendrer des conflits d'intérêts dans les secteurs publics et privés et d'exposer les salariés du Groupe. Ce faisant, tous les cadres supérieurs et cadres dirigeants ont signé un avenant à leur contrat de travail intégrant une clause de non-conflit d'intérêts.



La prévention de la corruption

Dans le cadre de la journée internationale de lutte contre la corruption, le Président du Groupe SNCF a tenu à rappeler l'importance du respect des règles éthiques par les managers et leurs équipes. Quatre managers issus de différents secteurs d'activités de la SNCF, potentiellement confrontés à des tentatives de corruption ou à même de les déceler, ont accepté de partager leurs bonnes pratiques en matière de prévention.

De plus, conformément à l'engagement pris auprès de l'Agence Française Anticorruption (AFA), tous les cadres de SNCF Voyageurs, TER Nouvelle-Aquitaine et SNCF Gares & Connexions ont suivi la formation obligatoire (de type e-learning) pour prévenir et lutter contre la corruption et le conflit d'intérêts. Des formations de lutte anti-corruption ont également été proposées à tous les agents.

